

## Un exemple de bâtiment mutualisé : le défi de la Fonderie

Éliane Michelon

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Michelon Éliane. Un exemple de bâtiment mutualisé : le défi de la Fonderie. In: La Gazette des archives, n°232, 2013. Mutualiser, coopérer, partager : des enjeux pour les archives communales et intercommunales. pp. 83-90;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2013\\_num\\_232\\_4\\_5090](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_232_4_5090)

---

Document généré le 15/03/2017

# Un exemple de bâtiment mutualisé : le défi de la Fonderie

---

Éliane MICHELON

Les Archives de Mulhouse sont implantées depuis juin 2008 dans un ancien bâtiment industriel réhabilité, La Fonderie, qu'elles partagent avec l'université de Haute-Alsace (UHA) et d'autres services culturels de la ville de Mulhouse. Ce bâtiment a fait partie d'une usine qui a rayonné dans le monde entier, la Société alsacienne de constructions mécaniques (SACM), et qui, à elle seule, constitue un symbole pour toute l'histoire économique de Mulhouse, depuis ses premières locomotives qui firent la renommée internationale de l'entreprise entre 1840 et 1870, jusqu'aux moteurs diesel des années 1950-1960. La Fonderie était l'un des ateliers de l'usine, édifié en 1923, atelier emblématique au point que les Mulhousiens avaient pris l'habitude de la désigner pour parler de l'usine dans son ensemble.

L'installation des Archives sur ce site a été l'aboutissement d'un projet longuement mûri rappelé par les auteurs de l'ouvrage *SACM, quelle belle histoire !*<sup>1</sup>.

## Le projet

La SACM ferma définitivement en 1986. C'est au début des années 1990 qu'une opération d'urbanisme a été décidée sur la friche industrielle de 12 hectares qui résultait du repli de l'ancienne SACM. Le bâtiment était alors abandonné, livré aux squatteurs. La question du devenir de cette fonderie se posa, dans un contexte de remise en cause des destructions nombreuses de bâtiments anciens et parfois insalubres, témoins du passé industriel et ouvrier de la ville.

---

<sup>1</sup> FLUCK (Pierre), FREY (Yves), PERROT (Patrick), STOSKOPF (Nicolas), VITOUX (Marie-Claire), *SACM, quelle belle histoire !, de la Fonderie à l'Université de Mulhouse, 1826-2007*, Strasbourg, Nuée bleue, 2007.

La préservation de cet édifice a été le fruit d'une volonté politique de la municipalité, alors même qu'elle se trouvait confrontée à d'énormes problèmes économiques (population ouvrière paupérisée, quartiers en voie de taudification) et de l'action de l'association « Connaissance du patrimoine mulhousien » qui a démontré l'intérêt architectural du bâtiment mais aussi son intérêt historique, social et culturel. Le bâtiment se devait de trouver une réaffectation valorisante pour lui-même mais aussi pour le quartier. L'opportunité de répondre à un besoin s'est alors présentée : celui de l'université de Haute-Alsace.

L'UHA, créée en 1977, a connu durant 30 ans une croissance très rapide appuyée sur la création de nouvelles formations entraînant une saturation du campus de l'Illberg. En 1992 s'ajouta une formation de droit aux enseignements de sciences économiques et sociales pour donner naissance à la Faculté des sciences économiques, juridiques et sociales (FSESJ). Très rapidement, cette unité de formation ne parvint plus à être accueillie dans les locaux tout nouveaux mais insuffisants de la faculté des lettres et il fallut trouver un nouveau bâtiment pour abriter cette nouvelle unité. La fonderie répondait à ces besoins concrets. En 1997, la Société d'équipement de la région mulhousienne racheta les 12 hectares du site industriel à une société financière et la décision fut prise d'installer la FSESJ à la Fonderie.

L'ensemble de 12 000 mètres carrés constituait un espace bien plus étendu qu'il n'en fallait à la nouvelle FSESJ. La réflexion s'est donc engagée très tôt pour compléter le dispositif d'origine. La ville et l'UHA partageaient la conviction que le projet Fonderie méritait mieux que la juxtaposition d'activités hétéroclites, mais aussi la certitude qu'une réponse inadaptée risquait d'handicaper le projet principal à savoir réhabiliter le bâtiment pour l'intégrer dans son environnement et même pour redynamiser cet environnement, une immense friche, un espace déstructuré.

Au final, un ensemble cohérent d'institutions complémentaires et interactives a été mis en place autour de la faculté qui en constitue le noyau et le centre névralgique.

L'opération de réhabilitation s'est déroulée sous la maîtrise d'ouvrage de la ville grâce une convention du 27 juillet 2001, avec les concours financiers de l'État, de la région Alsace et du département du Haut-Rhin. Le projet d'un cabinet colmarien, Mongiello et Plisson, fut retenu pour assurer la réhabilitation.

La Fonderie réhabilitée a été inaugurée le 6 septembre 2007 par le président Nicolas Sarkozy.

## **Les partenaires**

### *L'Université*

Les formations enseignées à la Fonderie sont pluridisciplinaires : droit, économie et société, management.

En 2011, se sont rajoutés à la FSESJ le département d'histoire de la faculté des lettres et sciences humaines et le département des sciences de l'information et métiers de la culture (SCIMEC).

Plus de 2 000 étudiants fréquentent aujourd'hui la Fonderie, toutes disciplines confondues, l'espace universitaire occupant plus de la moitié des surfaces du bâtiment.

### *Un pôle documentaire*

Le projet initial prévoyait un pôle documentaire composé de trois entités :

- la section économique, sociale et juridique du service commun de documentation de l'UHA ;
- la bibliothèque de l'université et de la société industrielle de Mulhouse (16 000 ouvrages, 284 titres de périodiques) ;
- et le Centre d'études et de recherche sur les archives économiques (CERARE) dont les missions étaient de sauvegarder et valoriser les archives industrielles, économiques et sociales de Mulhouse et de ses environs (3,5 kml de documents). En 2009, l'association de gestion du CERARE a été dissoute et les Archives de Mulhouse ont pris en charge la gestion des fonds d'archives. Des bureaux ont été libérés et le centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT) a succédé au CERARE.

### *Le CROUS*

L'ensemble comprend un restaurant universitaire.

### *Le Centre d'art contemporain avec des ateliers pédagogiques*

La ville de Mulhouse soutient la création plastique contemporaine depuis une vingtaine d'années, mais il lui manquait un lieu d'exposition permettant la médiation entre les œuvres et le public. À la Fonderie, il dispose de 800 m<sup>2</sup> et d'ateliers pédagogiques d'initiation artistique.

## **Une extension de la maison de quartier**

### *Les Archives de Mulhouse*

En 2002, le conseil municipal décida d'y adjoindre les Archives municipales et communautaires comme programme complémentaire. Installées depuis 1510 dans une annexe de l'Hôtel de ville, les Archives de Mulhouse souffraient de l'exiguïté et du manque de fonctionnalité des lieux. Les liens entre l'université et les Archives de Mulhouse sont anciens pour les enseignants et les étudiants du département d'histoire ainsi que pour les étudiants de la formation professionnelle « métiers des sciences de l'information et de la culture ». L'installation des Archives dans le bâtiment de la Fonderie revêtait donc une réelle cohérence.

L'équipe des Archives de Mulhouse a largement participé à la conception du projet et au suivi du chantier. Nous avons souhaité garder une entrée totalement indépendante de l'université afin de pas être soumis aux contraintes du calendrier universitaire et de créer un accès entre les Archives et la nef centrale du bâtiment, permettant les synergies entre les institutions.

L'installation à la Fonderie nous a permis de bénéficier d'espaces fonctionnels, de 10 kml de rayonnages, dans des locaux répondant aux normes de sécurité, d'une salle de lecture plus spacieuse et plus fonctionnelle que celle dont nous disposions dans nos anciens locaux.

Le bâtiment est divisé entre deux propriétaires, l'État et la ville de Mulhouse. À la réception des travaux, les locaux universitaires ont été remis gratuitement et en pleine propriété à l'État, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'université de Haute-Alsace assume donc pour le compte de l'État les charges et obligations du propriétaire.

### *La convention de gestion*

S'agissant d'un immeuble divisé en volumes, chaque propriétaire gère, exploite et entretient les volumes qui lui appartiennent à l'exception des ouvrages, équipements et installations techniques profitant aux deux propriétaires et qui ont fait l'objet d'une convention.

Il a été décidé de confier à l'UHA la gestion administrative et technique des ouvrages, équipements et installations techniques et de créer un comité de gestion.

La gestion administrative consiste, entre autres, à organiser le comité de gestion (convocation, ordres du jour, comptes rendus), à préparer le budget prévisionnel, à assurer le suivi et l'exécution du budget annuel alloué par le conseil municipal, à préparer les dossiers de mise en concurrence, négociations et passation des commandes, les marchés et contrats, à assurer le suivi et la réalisation des travaux en régie, à établir les états récapitulatifs des dépenses à la charge de la ville, à assurer les missions réglementaires en matière de sécurité incendie et la garde de l'immeuble. L'UHA engage donc des dépenses pour le compte de la ville et en demande le remboursement. Les entretiens et vérifications périodiques des installations techniques lui incombent également.

Le comité de gestion est composé du président de l'UHA, du maire de la ville de Mulhouse, du secrétaire général de l'UHA, du directeur général des services de la ville de Mulhouse. Il se réunit pour se prononcer sur le projet de budget prévisionnel, pour approuver le bilan d'activités et la clôture des comptes de l'année précédente.

Les charges découlant des travaux et dépannages des installations d'intérêt collectif et des contrats d'entretien de celles-ci sont réparties suivant une règle définie au préalable : chaque prestation a fait l'objet d'une répartition financière proportionnelle aux surfaces.

## **Un bâtiment idéal ?**

Associées à l'université, au cœur même du tissu urbain, les Archives ont gagné une dimension nouvelle : l'espace qui les abrite aujourd'hui se trouve en un lieu non seulement de savoir mais aussi dans un bâtiment en prise avec la société. La plurifonctionnalité du site devait faire de la Fonderie un lieu de rencontres, d'échanges, de communication, participant à la forme urbaine, ouvrant ses équipements à un public plus large, un lieu d'ouverture et de transparence.

### *Les limites de l'ouverture*

Le bâtiment remplit ce rôle en ce sens que de nombreux colloques, rencontres diverses (à caractère politique, culturel, scientifique, etc.) s'y déroulent et contribuent à faire de cet ensemble une véritable vitrine pour la ville. Les Archives profitent largement de cet « effet vitrine » : elles sont intégrées dans

un ensemble fréquemment visité et leur visibilité s'en trouve améliorée. Il arrive à présent, plus souvent que par le passé, que des personnes viennent nous proposer des archives, familiales ou autres. La poursuite des missions de collecte d'archives privées qu'assurait autrefois le CERARE en bénéficie au premier chef. Davantage d'enseignants aussi nous sollicitent pour des visites ou des travaux sur des documents d'archives. La réhabilitation d'un autre bâtiment pour les seules Archives n'aurait certainement pas permis cette visibilité.

Cependant, les échanges entre les institutions composant le bâtiment restent très limités.

Les étudiants de la FSESJ, pour la plupart, ignorent qu'un service d'archives est implanté sur le site. On peut ici incriminer une signalétique défaillante sur l'ensemble du bâtiment.

On aurait pu imaginer de véritables synergies avec la formation en histoire : certes, un enseignant organise chaque année une visite « découverte des archives » pour les étudiants de licence, qui est souvent pour eux l'opportunité de découvrir ce qu'est une source, comment l'utiliser, comment fonctionne un service d'archives mais la découverte s'arrête souvent là. Ces initiatives sont davantage liées à nos nouveaux locaux et aux possibilités qu'ils offrent notamment d'accueillir des groupes. Nos fonds, malgré leur richesse, notamment en histoire industrielle, ne sont pas mis à profit par les enseignants qui ne les intègrent pas dans leurs propres cours. Les instruments de recherche existent pourtant et les contacts archivistes/enseignants sont fréquents, dans le cadre de société d'histoire ou autres. Quelques étudiants en master fréquentent notre salle de lecture mais ils ne constituent qu'une toute petite part de notre lectorat.

Les contacts avec les étudiants de la licence professionnelle GEIDOC (Gestion de l'Information et du Document pour les organisations) et SCIMEC sont plus fréquents, mais l'initiative en revient aux archivistes, dans le cadre des cours que nous assurons pour les étudiants : typologie des archives communales, dossiers de diplomatie sur les archives industrielles. Nous réfléchissons, pour cette année, à intégrer des travaux de classement de nos fonds dans leur formation. Mais, là encore, ce travail s'effectuait déjà auparavant grâce au personnel du CERARE et surtout grâce à Florence Ott qui a été directrice du CERARE et maître de conférence en archivistique privée à l'Université de Haute-Alsace.

Une fois par an, une restauratrice de l'atelier de restauration des Archives nationales intervient pour un cours sur la restauration et nous prêtons des documents (exemples de restauration ou exemples de documents à restaurer). Si nous étions restés en centre-ville, nous n'aurions certainement pas transféré ces documents à la Fonderie pour cette occasion.

L'installation des structures administratives de la filière SCIMEC à la Fonderie n'a pas véritablement donné de nouvel élan à une dynamique qui existait déjà auparavant.

Des projets d'exposition sur le thème de la mémoire, en collaboration avec le centre d'art, ont aussi été évoqués.

### *La mise en œuvre d'une complémentarité*

Si la complémentarité des fonds documentaires entre les différentes entités qui composent la Fonderie existe bien, il est cependant très rare qu'un chercheur profite de la proximité de nos équipements et de nos ressources.

En revanche, la création, sous forme de groupement d'intérêt scientifique (GIS) d'un pôle documentaire regroupant les bibliothèques universitaire et de la société industrielle de Mulhouse, les Archives de Mulhouse, l'ancien CERARE, le CRESAT et la bibliothèque municipale ouvre des perspectives tout à fait intéressantes. Ce GIS a pris le nom de Pôle documentaire de la Fonderie (PdF). Son objectif est de valoriser les collections mulhousiennes sur l'histoire industrielle et la culture scientifique et technique, conservées en archives et en bibliothèques, en mutualisant les moyens humains et logistiques dont chacun dispose. Son rôle est :

- d'informer les publics de chercheurs, d'étudiants ou d'érudits et, au-delà, la communauté scientifique dans son ensemble, de la richesse des collections et de leurs potentialités ;
- de développer les fonctionnalités de communication des documents par leur signalement et leur numérisation et par la création d'un portail commun proposant liens, dossiers et documents mis en ligne ;
- d'exploiter les collections à des fins pédagogiques pour la formation des étudiants (voire des publics scolaires) et l'information du grand public en choisissant des thèmes d'étude et d'animation successifs en résonance avec des questions d'actualité ou des problématiques contemporaines ;



- d'intensifier la recherche universitaire sur le patrimoine industriel, l'histoire des techniques, des entreprises et du travail, et toutes les thématiques pouvant être nourries par les ressources du pôle ;
- d'enrichir les collections par la poursuite du dépôt d'archives d'entreprises, l'acquisition d'ouvrages anciens et l'actualisation permanente des fonds contemporains (nouvelles publications, abonnements aux revues).

La convention entérinant le GIS a été signée en septembre 2011.

L'exposition marquant l'arrivée à Mulhouse du TGV Rhin-Rhône, le 11 décembre 2011, a constitué la première réalisation du pôle documentaire. Intitulée « Mulhouse, gare centrale », cette exposition, à laquelle chacun a contribué, a permis de faire la démonstration de la richesse du patrimoine iconographique mulhousien et de mettre en valeur des documents très rarement consultés. C'est maintenant un site en ligne qui est sur le point d'être accessible, regroupant les panneaux de notre exposition et d'autres documents issus de nos fonds respectifs et relatifs à l'histoire du chemin de fer.

L'installation des Archives de Mulhouse à la Fonderie a résulté d'une opportunité saisie par la ville de Mulhouse pour donner un nouvel élan à son service d'archives. Les conditions ont été réunies pour faire de cet ensemble un ensemble cohérent, construit petit à petit, permettant à chacun un fonctionnement propre, indépendant des autres entités composant la Fonderie, mais aussi pour créer des synergies, inventer des projets, mettre en commun des moyens. Les réalisations communes des partenaires formant ce bâtiment mutualisé sont le fruit d'attitudes volontaristes de chacun des partenaires pour mener à bien, ensemble, des projets. En somme, le véritable défi a consisté à transformer des espaces simplement alloués aux uns et aux autres en espaces de partage et de mutualisation. C'est aujourd'hui encore un défi quotidien !

Éliane MICHELON  
Archives municipales de Mulhouse